

REGLES GENERALES DE SELECTION POUR LES COMPETITIONS DU COLLECTIF M17- SAISON 2023-2024

Championnat d'Europe Naples (Italie) 22-29 février 2024
Championnat du Monde Riyad (Arabie Saoudite) 12-20 avril 2024

1. PREAMBULE GENERAL

Le présent règlement a pour objectif de fixer les règles de sélections de nos athlètes en équipe de France aux compétitions de référence (Championnats d'Europe, Championnats du Monde, Jeux Olympiques, Jeux Européens, Jeux Olympiques de la Jeunesse, Universiades) et sera applicable jusqu'aux Jeux Olympiques de Paris 2024. Il établit également les désignations et sélections des tireurs pour les épreuves dites sélectives à chaque arme.

2. COMITE DE SELECTION

Les désignations et les sélections des tireurs(se) pour les compétitions dites de référence et sélectives sont faites, à chaque arme et pour la catégorie d'âge M17 par :

- Le Président du comité de sélection
- Le Directeur Technique National ou son représentant
- L'Entraîneur National de l'arme ou son représentant
- Le Référent de l'arme de la catégorie d'âge.

Le Président (ou la Présidente) de la Fédération est membre du comité de sélection avec voix consultative.

3. GRILLE DES POINTS

Places	Nb Points
1 ^{er}	32
2 ^{ème}	26
3 ^{ème}	20
5 ^{ème} à 8 ^{ème}	12
9 ^{ème} à 16 ^{ème}	8
17 ^{ème} à 32 ^{ème}	4
33 ^{ème} à 64 ^{ème}	1

4. SELECTIONS POUR LES CHAMPIONNATS D'EUROPE

Chaque commission d'armes définit au préalable les critères de sélection pour chaque épreuve sélective (Cf. Règles spécifiques de sélection par arme et catégorie d'âge).

a) EPREUVES SELECTIVES PAR ARME

Epée Dames	Epée Hommes	Fleuret Dames	Fleuret Hommes	Sabre Dames	Sabre Hommes
CN1 M20 Le Havre (Coef 0,25)	CE Grenoble (FRA)	CE Budapest (HON)	CE Budapest (HON)	CN M17 Pau (FRA)	CN Pau (Coef 0,25)
CE Grenoble (FRA) (Coef 1)	CE Copenhague (DAN)	CE Nuremberg (ALL)	CE Nuremberg (ALL)	CE Eislingen (ALL)	CE Eislingen (ALL) (Coef 1)
CN2 M20 Toulouse (Coef 0,25)	CE Bratislava (SVK)	CE Cabriès (FRA)	CE Cabriès (FRA)	CE Barcelone (ESP)	CE Barcelone (ESP) (Coef 1)
CE M17 Copenhague (DAN) (Coef 1)	CN M17 Chaumont (FRA)	CE Poznan (POL)	CE Bratislava (SVK)	CE Cluj Napoca (ROU)	CE Cluj (ROU) (Coef 1)
CE M17 Bratislava (SVK) (Coef 1)					

b) CLASSEMENT SELECTIF PAR ARME

Un classement appelé « classement sélectif » sera établi, pour chacune des 6 armes, sur la base des résultats obtenus à l'occasion des épreuves sélectives listées ci-dessus. Seront pris en compte :

Epée Dames	Epée Hommes	Fleuret Dames	Fleuret Hommes	Sabre Dames	Sabre Hommes
5 résultats	4 résultats	4 résultats	4 résultats	4 résultats	4 résultats

En cas d'égalité au classement, les commissions départageront les athlètes au regard des épreuves sélectives.

c) LISTES DES SELECTIONNE.E.S RETENU.E.S

La liste des sélectionné.e.s retenu.e.s pour participer aux Championnats d'Europe à Naples se fera comme suit :

Epée Dames	Epée Hommes	Fleuret Dames	Fleuret Hommes	Sabre Dames	Sabre Hommes
2 premiers aux points du classement sélectif					
3ème et 4ème titulaires au choix du comité					
Remplaçants 1 et 2 : choix du comité					

5. SELECTIONS POUR LES CHAMPIONNATS DU MONDE

La liste des sélectionné.e.s retenu.e.s pour participer aux Championnats du Monde à Riyad se fera comme suit :

Epée Dames	Epée Hommes	Fleuret Dames	Fleuret Hommes	Sabre Dames	Sabre Hommes
<ul style="list-style-type: none">- Top 8 au championnat d'Europe- Proposition de sélection en fonction des résultats de la saison, motivée par l'EN et la commission concernée					